



Compétence territoriale en matière de saisie internationale

Par **bellaby**, le **21/01/2011** à **12:55**

Bonjour,

je voudrais savoir quelle est la juridiction compétente lorsque le débiteur saisi et le compte saisi ne sont pas au même endroit. ex: Mlle A habite au Gabon mais elle possède un compte en France quelle est la juridiction compétente pour statuer sur la saisie.

merci.

ps: c'est assez urgent